



Chère famille,

Dans le but de faciliter nos échanges et de vous permettre d'inscrire vos enfants en ligne à nos différentes animations, notre structure s'est récemment équipée d'un nouveau logiciel de gestion appelé **Inoé**.

Ce nouvel outil met à votre disposition un **Portail Famille**, accessible en ligne, qui vous permettra notamment :

- d'inscrire vos enfants aux accueils de loisirs (centre aéré),
- de nous transmettre facilement les documents,
- de faciliter la communication avec notre équipe,
- de payer vos activités directement en ligne,
- de visualiser et télécharger les factures associées,
- de gagner du temps dans vos démarches.

Afin de préparer cette transition, nous vous invitons dès à présent à **créer votre profil famille** (parents, enfants, personnes autorisées, etc.) via le lien suivant :



[\[https://espacefamille.aiga.fr/11703441\]](https://espacefamille.aiga.fr/11703441)

Attention : si vous disposez déjà d'un portail famille Inoé pour les périscolaires de Rohrbach ou Lemberg, il vous suffira d'utiliser ce compte pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs.

La création du compte est **simple et rapide**. En cas de difficulté, notre équipe reste bien entendu disponible !! Pour vous accompagner dans la prise en main du logiciel, **des tutoriels vidéo** sont disponibles directement sur la plateforme INOE.

Quelques précisions importantes :

1. **Les inscriptions ne sont pas encore accessibles** dans l'immédiat pour les accueils de loisirs. Vous pourrez inscrire vos enfants via la plateforme à partir du **mercredi 25 mars**.
2. Il est préférable d'utiliser **un ordinateur** pour les inscriptions plutôt qu'un smartphone (beaucoup d'erreurs ou d'indisponibilité). Pour une utilisation plus confortable, merci de privilégier Google Chrome.

3. Une fois votre compte créé, il faudra nous faire parvenir très rapidement **vosre attestation du quotient familial** de la CAF par mail ou directement via la plateforme (documents à envoyer)

ATTENTION : si votre QF de la CAF ne nous a pas été communiqué, vous ne pourrez procéder à des inscriptions le mercredi 25 mars !!

4. Si vous n'avez aucune possibilité de créer un compte famille, vous pouvez venir inscrire votre enfant au bureau de Loisirs Jeunesse le mercredi 25 mars (9h – 12h)
5. Nous restons bien entendu à **vosre disposition** pour toute question ou difficulté lors de la création de votre profil.

Démarches à suivre pour inscrire votre enfant à nos accueils de loisirs :

1. Se créer un compte via le lien (avant le 25/03)
2. Être le plus claire possible sur les informations (coordonnées, recommandations pour l'accueil de l'enfant, régime alimentaire...)
3. Envoyer l'attestation du Quotient familiale de la CAF via le plateforme ou par mail : loisirs.jeunesse57@gmail.com **AVANT LE 25/03 (sinon vous ne pourrez pas inscrire votre enfant !)**
4. Le mercredi 25 mars, inscrire son enfant en cliquant sur son profil. Attention : il faudra nous joindre la copie des vaccins ainsi que la fiche sanitaire (qui est téléchargeable dans l'onglet « documents-informations »). **Sans la transmission de ces documents, l'inscription bloquera.**

Ce nouveau système de fonctionnement nécessitera un temps d'appropriation aussi bien pour vous que pour nous.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration dans cette phase de transition. Ce nouveau logiciel constitue une étape importante pour **simplifier nos échanges et améliorer la qualité de notre service.**

L'équipe de Loisirs Jeunesse.

03 87 09 85 26 / loisirs.jeunesse57@gmail.com